

PREFECTURE DE LA SARTHE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

La consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral portant dérogation aux dispositions de l'article L. 411-1 du code de l'environnement concernant la Noctuelle des peucédans (*Gortyna borelii*), le Peucédan officinal (*Peucedanum officinal*) et le Peucédan de France (*Peucedanum gallicum*), dans le cadre d'un inventaire scientifique mené par l'Atlas entomologique régional, a été organisée du 4 août 2022 au 18 août 2022 inclus par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DCPAT 2022-0243 du 3 août 2022.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.